



GRAND PRIX DE LA LIGUE GRAND EST & CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE ADULTES ET MID-AMATEURS

Règlement particulier de l'épreuve

STRASBOURG (67)

Samedi 2 et dimanche 3 juin 2018

OBJECTIFS

Epreuve de type Grand Prix. (Droit de jeu fédéral)

Elle a également pour but d'attribuer les titres de Championne et Champion de Ligue dans les catégories d'âge Adultes, Mid Amateurs, MESSIEURS et DAMES).

Le Championnat de Ligue Grand Est compte pour le Mérite National Amateur Dames et Messieurs au même titre qu'un Grand Prix et sa catégorie sera définie a posteriori en fonction du champ de joueurs amateurs.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ **Le Grand Prix** est ouvert à tous les joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf
- ⇒ Chaque joueur et joueuse doit avoir réglé **le droit de jeu fédéral** pour l'année 2018 (35€).

FORME DE JEU

- ⇒ Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour ;
- ⇒ Classements brut uniquement

INSCRIPTIONS

Le droit d'engagement est fixé comme suit :

- ⇒ Joueurs nés en 1992 et avant : 50 euros ;
- ⇒ Joueurs nés entre 1993 et 1999 : 25 euros ;
- ⇒ Joueurs nés en 2000 et 2001 : 15 euros ;
- ⇒ Joueurs nés en 2002 et après : gratuit ;

Les inscriptions accompagnées du règlement du droit d'engagement, sont à adresser à la Ligue de Golf du Grand-Est **au plus tard le Vendredi 18 mai 2018**.

Le nombre d'inscrits est limité à 144 joueurs, dont 33 dames minimum et 14 wildcards sont à disposition de la Ligue.



CHAMP DES JOUEURS

Pas de limite d'index. Le champ des joueurs sera déterminé comme indiqué dans le Cahier des Charges des Grands Prix 2018.

SERIES

Une seule série et une seule marque de départ par sexe

- Hommes : Blanc
- Dames : Bleu

RECOMPENSES

Grand Prix

- ⇒ 3 prix Bruts Messieurs
- ⇒ 3 prix Brut Dames

Champions de Ligue : Un trophée sera remis au champion Grand Est de chaque catégorie Adulte Messieurs et Dames, Mid-Amateurs Messieurs et Dames.

→ Seul un joueur licencié dans la Ligue Grand Est pourra être déclaré Champion de Ligue.

Les Mid-Amateurs ne peuvent pas concourir dans la catégorie Adulte

DEPARTAGE

En cas d'égalité pour la première place à la fin de l'épreuve, les joueurs partiront en play-off « sur les trous figurant au tableau officiel »

En cas d'impossibilité de le mener à son terme, le classement provisoire déterminé par RMS (départage) deviendra définitif.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 à 5 personnes dont au minimum :

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Un représentant du Club organisateur ;
- ⇒ Un représentant du corps arbitral.

La ligue encaisse l'intégralité des droits de jeu, et prend à sa charge l'indemnisation du club hôte et les frais des arbitres (déplacement/restauration).